Décembre 2022, n° 14

Flash Infos

TOURRIERS
CHARENTE

Attention la Mairie et l'Agence Postale Communale seront fermées du mercredi 28 décembre après-midi au vendredi 30 décembre inclus.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

Sommaire :

- PLUi
- Sobriété énergétique
- Les travaux AEP
- Sécurisation de la Faye
- Une nouvelle directrice pour l'école
- Reprise du Bar-restaurant
- Comité des fêtes
- Marché de producteurs
- Modification des tarifs de la salle polyvalente
- Projet éolien à Anais
- France services
- Nouvelles activités artisanales
- Tri des déchets
- Noce d'Or
- etc ….

Inauguration du domicile groupé

Mardi 18 octobre, La Municipalité et le bailleur social SOLIHA Charente ont eu le plaisir d'inaugurer le domicile groupé pour personnes âgées.

Vers 15h30, plus d'une quarantaine de personnes se sont réunies à la salle polyvalente pour les discours de Monsieur le Maire et de Monsieur GALLES, conseiller départemental.

S'en est suivi une présentation de l'opération de réhabilitation par Monsieur BESSE, Président et de Madame VIGNON, Directrice de SOLIHA Charente.

A cette occasion, une convention visant à améliorer la sécurité des installations intérieures gaz des populations en situation de précarité énergétique a été signée officiellement avec GRDF.

Sur le plan financier, l'opération a coûté à SOLIHA **711 694.08 €**. 504 122 € de subventions ont été obtenus, le reste a consisté en un emprunt.

L'inauguration s'est poursuivi par la coupure du ruban tricolore par les personnalités puis de la visite du domicile groupé et de ses espaces de vie.

Pour l'occasion, les résidents ont chaleureusement accepté d'ouvrir la porte de leur appartement et d'échanger avec les élus sur leur nouvelle vie au sein de la résidence.

Monsieur le Maire a rappelé que la commune envisage d'aménager le terrain à l'arrière de la résidence en créant un jardin partagé, avec un verger à planter qui seront accessibles aux écoliers et à tous les habitants. C'est le seul engagement financier de la commune sur ce projet.

Pour clôturer cet évènement, tous se sont retrouvés à la salle polyvalente pour le traditionnel verre de l'amitié.

Mairie de Tourriers - Rue de Bouffanais - 16560 TOURRIERS - ☎ 05 45 20 62 42 - 🖷 05 45 20 72 62

✉ mairie@tourriers.fr - 🖳 www.tourriers.fr

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et Carte Communale de Tourriers

Le conseil de Cœur de Charente du 24 novembre a clos le PLUi. Par arrêté, le Président de la Communauté de Communes Cœur de Charente a prescrit l'ouverture d'une enquête publique unique **du lundi 16/01/2023 à 9h00 au jeudi 16/02/2023 à 17h00,** portant sur les projets suivants :

→ **élaboration** du PLUi de la Communauté de Communes Cœur de Charente,

→ **abrogation** des cartes communales des communes de Tourriers, Aussac-Vadalle, Chenon, Villejoubert et Xambes,

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra formuler ses observations et ses propositions :

→ **sur un registre** qui sera mis à leur disposition aux jours et heures habituels d'ouverture dans les mairies de Aigre, Mansle, Saint-Amant-de-Boixe et Valence,

→ **sur un registre** dématérialisé accessible via le site internet : www.coeurdecharente.fr

→ **par écrit** en adressant un courrier à la commission d'enquête, à l'adresse suivante : Communauté de Communes Cœur de Charente, PLUi Cœur de Charente—Enquête publique, 10 Route de Paris, 16560 Tourriers.

La commission d'enquête recevra le public aux dates, heures et lieux communiqués prochainement sur le site de la commune www.tourriers.fr

Au terme de l'enquête publique, le conseil communautaire de Cœur de Charente pourra approuver définitivement le PLUi (courant avril 2023). Le dossier sera adapté pour tenir compte des avis émis, des remarques du public et des conclusions du commissaire enquêteur.

Pendant l'enquête publique, la carte du zonage de Tourriers sera consultable à la mairie.

Sobriété énergétique

Suite aux consignes gouvernementales et au coût de l'électricité, la municipalité a décidé de réduire l'amplitude des horaires de l'éclairage public sur l'ensemble de la commune. Soit depuis le 1er novembre 2022 : allumage le matin à 6h45 et extinction le soir à 22h.

Néanmoins, nous maintenons l'installation des illuminations de noël identiques à celles de 2021 (elles suivront les mêmes horaires que l'éclairage public à l'exception du 24 et 31 décembre jusqu'à minuit).

Le 14 septembre 2022, RTE (Réseau de Transport d'Electricité), gestionnaire du réseau a présenté son étude prévisionnelle pour l'hiver 2022-2023. Cette année, la période de vigilance s'étendra jusqu'en mars 2023. Si le système électrique est très tendu sur la période, le risque de coupure ne peut pas être totalement exclu. Celui-ci amènerait Enedis à agir à la demande de RTE et des pouvoirs publics afin de mettre techniquement en œuvre des **coupures localisées, temporaires et maîtrisées directement sur le réseau électrique moyenne tension**.

En cas de déclenchement du dispositif de coupures exceptionnelles, les clients pourraient être coupés deux heures environ, dans une plage horaire correspondant aux pics de consommation du pays, **entre 8h et 13h et entre 18h30 et 20h30** avec, sur cette plage si la situation l'exige, des coupures un peu plus tôt et/ou étendues au-delà de 20 h. RTE réévalue en temps réel les besoins en électricité pour procéder au plus vite à la réalimentation complète de l'ensemble des clients.

Vous pouvez dès à présent suivre, au jour le jour, la météo de l'électricité en téléchargeant l'application ou sur le site suivant : **monecowatt.fr,** un dispositif prévu pour signaler les périodes de tension sur le système électrique et promouvoir les gestes d'urgence.

Le point sur les travaux de renouvellement des réseaux d'eau potable

Le syndicat intercommunal d'adduction en eau potable « KARST DE LA CHARENTE », maître d'ouvrage, réalise en deux phases des travaux de renouvellement des conduites d'eau potable.

La première phase est terminée depuis mi-novembre et a concerné la canalisation entre le Bourg de Tourriers et Fenêtre pour 2080 mètres linéaires de canalisation en fonte de diamètre 80 mm.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise ERCTP.

La deuxième phase de travaux entre le Bourg de Tourriers et Villejoubert (RD 32) vient de débuter fin novembre (avec deux mois de retard). Huit cent cinquante mètres linéaires de canalisation en fonte de diamètre 100 mm vont être installés en remplacement d'une canalisation vieillissante. Les travaux sont réalisés par l'entreprise SNATP.

Le chantier est programmé pour une durée de cinq semaines.

Durant la phase de travaux, des déviations et/ou des circulations alternées sont mises en place par le département. Une concertation avec les transports scolaires et avec CALITOM dans le cadre du ramassage des ordures ménagères a été réalisée par le maître d'œuvre, Hydraulique environnement.

Toute les informations utiles sur le déroulement de ces travaux sont consultables sur le site de la commune www.tourriers.fr

Sécurisation de la traversée du hameau de la Faye

Suite à la plainte de plusieurs riverains de ce hameau qui a la particularité d'être mitoyen avec la commune de Saint-Amant-de-Boixe et après consultation de ceux-ci, les deux municipalités ont décidé d'un commun accord :

→ l'aménagement de la traversée du hameau en zone 30,

→ l'implantation de deux coussins berlinois aux entrées nord et sud,

Ils ont été mis en place les 15 et 16 novembre 2022 par les employés communaux de Tourriers et Saint-Amant-de-Boixe. Pour un coût pour la collectivité de 1 277.04 € TTC.

Une nouvelle directrice pour l'école élémentaire Edouard HERRIOT

Après quatre années à Tourriers, Christine GIAT, directrice de notre école élémentaire a obtenu sa mutation à la rentrée scolaire pour l'école d'Aussac-Vadalle.

Nous avons donc le plaisir d'accueillir Madame Christine ANDRIAN, nouvelle directrice d'école depuis le début de l'année scolaire.

Après avoir enseigné dans différentes structures et différents niveaux (maternelle, CP, CE1 et CM2), Christine ANDRIAN a également occupé un poste de coordonnatrice d'un dispositif ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire).

Sa précédente affectation l'a conduite auprès d'élèves de CM1 à l'école de MORNAC.

Nous lui souhaitons la bienvenue et une pleine réussite dans ses nouvelles fonctions.

Nouveaux gérants pour le Bar-Restaurant

Après deux mois de fermeture et quelques petits travaux de rafraîchissement, le bar-restaurant « Le Tourriers » a été repris par Messieurs David ROTGÉ et Ludovic HERTELER suite au départ des anciens gérants. L'établissement se nomme désormais « Le Bivouac ».

Depuis le 15 novembre dernier, les nouveaux gérants ont le plaisir de vous accueillir dans leur établissement. Pour le moment, seulement la partie bar est ouverte. Ils vous proposent des petits déjeuners, des consommations à partager entre amis et des soirées football : coupe du monde oblige !

De petits travaux restent encore à réaliser, mais l'ouverture du restaurant est programmée début d'année prochaine. Nous souhaitons bonne chance et longue vie au BIVOUAC.

Horaires d'ouverture : Lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi de 9h à 21h. Fermeture le mercredi et le dimanche.

→ ☎ 09 50 09 88 09 Le-Bivouac-16560

Le Comité des Fêtes recherche des bénévoles

Après 2 années compliquées en raison de la crise sanitaire et des conditions météo, le comité des fêtes n'a pas pu organiser toutes les manifestations qui étaient normalement programmées. Aussi, pour pérenniser le fonctionnement de notre association, continuer à animer la commune et créer du lien social, nous faisons appel à de nouveaux bénévoles pour renforcer et prêter main forte pour l'avenir.

Vous êtes dynamique, volontaire, vous souhaitez vous impliquer dans la vie de la commune, partager de grands moments de convivialité et apporter de nouvelles idées ? Alors rejoignez-nous vite et **venez nombreux** participer à **notre assemblée générale qui se tiendra le jeudi 19 janvier 2023, à 20h30, à salle des associations** (ou à défaut à la mairie) afin d'élaborer la nature et le calendrier prévisionnel des manifestations pour 2023.

Belle affluence au premier marché de producteurs de pays

Le 31 août dernier, de 18h à 22h, sur la place de la mairie s'est déroulée la première édition du marché de producteurs de pays organisée conjointement par la chambre d'agriculture, la mairie et l'association Tourriers Patrimoine.

Pour cette première édition très attendue, tout était réuni pour son bon déroulement : un soleil éclatant, une très belle affluence et une quinzaine d'exposants participants qui sont repartis dévalisés et enchantés de cette première manifestation à Tourriers.

Nous vous donnons dès à présent rendez-vous au 21 juin 2023.

Modification des tarifs de la salle polyvalente

Depuis 2014, les tarifs de la salle polyvalente n'ont pas été révisés.

Aujourd'hui les coûts d'exploitation de cet équipement ont significativement augmenté (électricité, gaz, eau, personnels, produits et fournitures d'entretien et de maintenance).

Le conseil municipal du 28 novembre 2022 a décidé de faire évoluer les tarifs de location de la salle polyvalente comme suit :

Les nouveaux tarifs au 1er janvier 2023

	Habitants de Tourriers		**Habitants hors de la commune**	
Salle	Tarif 1 jour	Tarif Week-end	Tarif 1 jour	Tarif Week-end
Grande salle + bar	82,50 €	165 €	192 €	360 €
Cuisine	22 €	33 €	60 €	96 €
Petite salle	44 €	77 €	84 €	144 €

Coût des charges d'électricité : 0,25 € par Kwh

Carte de zones « favorables » à l'éolien - Projet à ANAIS

La préfecture de la Charente prépare actuellement avec les services de la DREAL une carte des zones propices à l'éolien à l'échelle de la Région Nouvelle Aquitaine. Ce projet de zonage n'est pas concerté avec les collectivités et ne correspond pas aux conditions d'installation des éoliennes exprimées par délibération de la commune de Tourriers en mars 2014 (rappel des contraintes : éloignement au minimum à 1 000 mètres des habitations, conditions de hauteur maximales, etc…)

D'autre part, un projet d'implantation de 2 éoliennes est en cours d'étude sur la commune d'Anais par la société Kallista Energy, mais à proximité immédiate de la commune de Tourriers. Une réunion d'information a été organisée récemment sur la commune d'Anais. Ce projet ne correspond pas aux exigences formulées par la municipalité de Tourriers qui s'y oppose donc. Nous vous tiendrons informés des suites de ce projet.

France Services de VARS : Proche de vous au quotidien

Afin de renforcer la présence des services publics de proximité, un réseau France Services a été créé à Vars pour permettre à l'ensemble des citoyens de procéder à ses démarches administratives dans un rayon restreint.

Les usagers pourront ainsi réaliser leurs démarches du quotidien liées à la santé, au logement, à l'emploi, la famille, la retraite, l'enfance, le droit, la justice.

Ce guichet unique propose une offre élargie de service au public. Il est possible de solliciter 9 partenaires de l'Etat : la Direction générale des finances publiques, le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, la Poste, le Pôle emploi, la Caisse nationale des allocations familiales, l'assurance maladie, l'assurance retraite, la mutualité sociale agricole. Pour chaque situation, les agents France Services vous accueillent et vous accompagnent afin de vous apporter des réponses adaptées du lundi au vendredi de 10h à 18h et le samedi de 8h30 à 12h30.

→ **France Services** - 25 B rue de la Gare, ☎ 05 45 38 21 88 ✉ franceservices@vars16.fr

Nouvelles activités artisanales par des habitants de la commune

Caroline ARNOULT après ses études d'art, devient graphiste indépendante. Elle est passionnée aujourd'hui par l'illustration botanique, par le foisonnement des formes et des couleurs que peut offrir la nature. Ce sont tout d'abord, l'élaboration de croquis et une multitude de prise de vue qui la renseigne sur la plante. La composition entre ensuite en scène pour réussir un « portrait de feuille ». Lors de la réalisation du dessin, tout un panel de nuances très délicates vient se mettre en place avec le mélange du crayon graphite et de crayons de couleurs. La lumière et le contraste deviennent des éléments essentiels pour aboutir les illustrations. Au gré des ses promenades, l'océan de vert qui, autrefois, n'était qu'une masse enchevêtrée est devenue un émerveillement à chaque détour. Susciter l'émotion à travers ses dessins, tel est son but pour renouer avec la nature et faire prendre conscience de sa beauté. Exposition des œuvres de Caroline ARNOULT illustration botanique du 1er novembre au 1er janvier, de 14h à 17h à l'atelier végétal Tistoue à Mansle.

→ ☎ 06 70 77 54 01 - ✉ caroline.arnoult17@gmail.com - Instagram : @carolinearnoult17

Aurélie MONROSTY Créations vous propose de découvrir un univers de créations naturelles et colorées : bijoux en perles végétales, sacs et accessoires au crochet ainsi que des paniers décorés. *Les accessoires, sacs, bijoux, coussins, tapis sont réalisés à partir de perles végétales du Brésil et de cotons naturels recyclés. Chaque pièce est unique, réalisée à la main, dans le respect de l'homme et de la nature.*

→ ☎ 06 42 02 53 10 - www.aureliemonrostycreations.fr

Noïna Nature vous propose des articles écologiques, lavables et réutilisables pour toute la famille qui remplaceront vos produits du quotidien.

Conception d'accessoires « Zéro Déchet ».

Essuie-tout, éponges, lingettes, disques démaquillants, articles bébé...

→ Aurore LEPIECE ☎ 06 69 33 03 25 - www.noinanature.com

Tri des déchets alimentaires : geste d'avenir à fort impact !

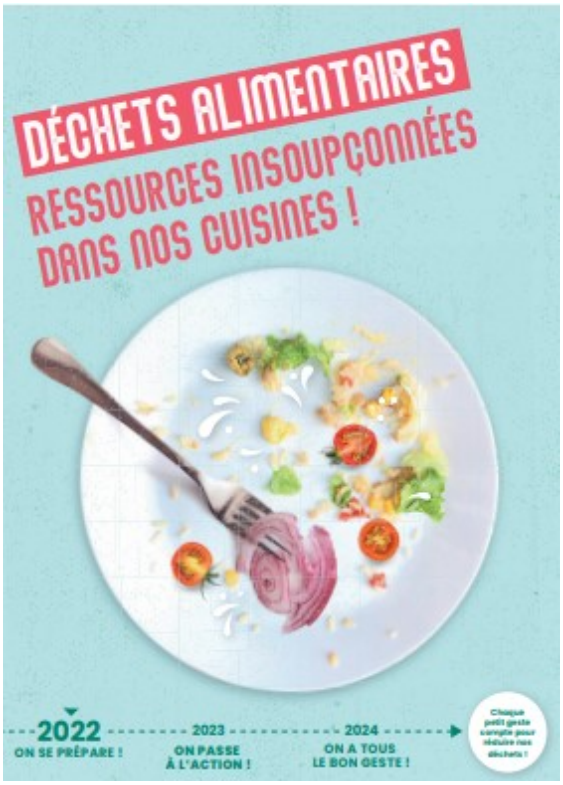

Reste de repas, épluchures, aliments non consommés… Les déchets alimentaires représentent près d'un quart de déchets organiques jetés dans les sacs noirs. Ils constituent donc un enjeu décisif en matière de réduction et de valorisation. La réglementation s'est emparée du sujet : au 1er janvier 2024, le tri des déchets alimentaires sera obligatoire pour tous, au même titre que le tri des emballages recyclables.

Pour permettre à tous d'avoir accès à une solution de tri, le programme « **J'agis pour réduire** » engage de nombreuses actions d'accompagnement sur l'ensemble de la Charente : mise à disposition gratuite de composteurs, déploiement de points de compostage de quartier ou en pied d'immeubles, subventions à l'acquisition de poules et de poulaillers...

Trier les déchets alimentaires et les composter dans son jardin ou près de chez soi, c'est aussi limiter les coûts de collecte, de transport et de traitement.

Le non-tri des déchets alimentaires coûte à la collectivité et aux citoyens charentais 1,2 millions € par an. Un coût qui va fortement évoluer dans les années à venir avec l'augmentation de la taxe sur les tonnages enfouis qui passera de 32 à 65€ HT/tonne en 2025. Alors on a tout à y gagner !

Un nouveau site internet dédié à la prévention des déchets

Le programme départemental de prévention « J'agis pour réduire » porté par l'ensemble des collectivités charentaises vient de mettre en ligne un site internet dont le contenu est entièrement dédié aux pratiques permettant de consommer plus éco-responsables et ainsi limiter les déchets produits.

Que ce soit sur les thèmes de l'alimentation, l'hygiène, l'entretien ménager, les extérieurs, les loisirs et le sport, les enfants, les vêtements et équipements… de nombreux conseils pratiques et des recettes à faire soi-même sont proposés.

A découvrir également des initiatives locales menées par des particuliers, des associations, des entreprises qui mettent en place des projets allant dans le sens de la réduction des déchets.

Enfin, une carte interactive permet de localiser les services de proximité pour agir et adopter les bons gestes !

→ Retrouvez les aides financières accordées pour réduire ses déchets et les formulaires de demande en ligne sur www.jagispourreduire.com

Plus d'informations n° vert 0 800 500 429.

Noces d'Or de M. et Mme SABATIER

Le 6 août 2022, Corinne JOUBERT, Maire Adjointe, a eu l'immense honneur de célébrer les 50 ans de mariage de Joëlle et Robert SABATIER.

C'est dans le plus grand secret que leurs deux enfants, Sabrina et Romain, ont organisé deux cérémonies de renouvellement de leurs vœux : une officielle à la Mairie, suivie d'une cérémonie laïque dans la salle polyvalente.

C'est donc aux bras de leurs enfants que Joëlle et Robert ont été accueillis, dans la plus grande surprise, en la mairie de Tourriers, comme le 5 août 1972, accompagnés de leurs familles et amis. Joëlle née à Tourriers, rencontre Robert né à Mansle lors d'un bal organisé à Saint-Amant-de-Boixe. Après leur mariage en 1972, ils partent en direction de la capitale. Mais la douceur charentaise leur manque et ils reviennent s'installer à Tourriers. De cette union naîtront deux enfants, Sabrina et Romain puis deux petits-enfants Nolan et Enzo.

Entourés des êtres les plus chers à leurs yeux, le renouvellement de leurs vœux d'union a donc été prononcé, et en lieu et place de l'échange des alliances fait en 1972, c'est le rituel du sable qui a été réalisé avec l'aide précieuse des enfants et petits-enfants de Joëlle et Robert. La cérémonie laïque a permis à chacun de se remémorer de nombreuses anecdotes du couple et de verser quelques larmes, de joie bien entendu !

Longue vie aux nouveaux mariés !

Opération « Fêtes, broyer votre sapin »

Nous vous invitons à venir déposer votre sapin de Noël, dans la remorque communale, afin que celui-ci soit recyclé par broyage, du **LUNDI 9 JANVIER au JEUDI 12 JANVIER 2023**, Place de la Mairie, près du Château d'eau.

Attention, il devra être déposé sans sac et débarrassé de toutes ses décorations.

Cérémonie des vœux

Monsieur le Maire et le Conseil Municipal seront heureux de vous présenter leurs vœux pour l'année 2023.

Cette rencontre aura lieu **le vendredi 20 janvier 2023, à partir de 18h** à la salle polyvalente de Tourriers où un cocktail sera offert par la Mairie. Monsieur le Maire invite tout particulièrement les nouveaux habitants de la commune afin de faire connaissance.

Le repas des aînés

Le calendrier des traiteurs étant chargé en cette fin d'année, le Conseil Municipal a décidé de reporter le traditionnel repas des aînés **au dimanche 26 février 2023** à partir de 12h, à la salle polyvalente.